

— BILAN DES ENGAGEMENTS IMPACT RSE 2023



PARIS 2024



**CAISSE D'ÉPARGNE
ILE-DE-FRANCE**

PARTENAIRE PREMIUM



PARIS 2024

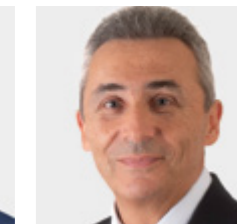


« Être utiles à chacun de nos clients et contribuer durablement au développement économique et sociétal de nos territoires »

Notre raison d'être, commune à l'ensemble des Caisses d'Épargne



Didier Dousset
Président du COS



Didier Patault
Président du
Directoire

Être utile à notre région et trouver le juste équilibre entre performance économique et engagement sociétal sont des engagements structurants pour la Caisse d'Épargne Ile-de-France. Dans cette perspective, la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) fait partie intégrante de l'ADN de la banque.

Historiquement, depuis plus de 200 ans, en tant que banque-assurance 100 % régionale, nous accompagnons l'ensemble des acteurs de notre territoire dans leurs projets. Et aujourd'hui, notre modèle coopératif - La Caisse d'Épargne Ile-de-France appartient à ses clients-sociétaires, uniques détenteurs de son capital - nous permet de répondre aux enjeux majeurs de notre époque (transition écologique, cohésion sociale...), en proposant un circuit vertueux de l'argent collecté : redistribution, investissement dans le territoire, circuits courts.

Notre raison d'être s'illustre par les valeurs que nous incarnons à travers notre histoire, notre culture et nos clients : la proximité, la confiance et la responsabilité.

Elle se déploie au travers de nos trois grandes ambitions :

- être une entreprise exemplaire,
- développer une offre bancaire responsable,
- s'affirmer en tant que banque coopérative inclusive.

À cette fin, nous nous sommes fixés deux axes d'engagement :

- le climat, pour répondre à l'urgence climatique,
- le cœur, en écho à notre tradition philanthropique et à notre engagement sociétal.

EN 2023

348 M€

de financements pour
la transition
environnementale

2,3 Mds€

d'encours de
financements dédiés au
secteur de l'économie
sociale et solidaire

5,8 Mds€

d'encours de
financements accordés
aux collectivités
territoriales

2,1 Mds€

d'encours de fonds ISR
et solidaires

Être une entreprise exemplaire

Afin de répondre de façon efficace à ses enjeux RSE, la Caisse d'Épargne Ile-de-France s'est dotée d'indicateurs permettant de mesurer concrètement sa performance extra-financière

Agir pour réduire l'empreinte carbone

La Caisse d'Épargne Ile-de-France s'est engagée à baisser ses émissions de gaz à effet de serre de 15% entre 2019 et 2024. Dans la perspective de permettre un véritable pilotage des indicateurs associés, la Caisse d'Épargne Ile-de-France a décidé de réaliser

son bilan carbone chaque année, au-delà de ses obligations légales : la loi contraint les entreprises à publier leur bilan carbone tous les trois ans. Ce bilan concerne les émissions de gaz à effet de serre (GES) relatives au fonctionnement interne de l'entreprise (Scope 1, 2 et 3), les émissions induites par les produits et services bancaires étant exclues du périmètre de l'analyse.



-15%

Objectif de baisse des émissions de gaz à effet de serre entre 2019 et 2024

Pour atteindre ses objectifs de réduction du bilan carbone, la Caisse d'Épargne Ile-de-France dispose de plusieurs leviers :

- **immobilier** : un plan de sobriété énergétique a été mis en place en 2022, avec une réduction de l'éclairage et une généralisation des LED ; une baisse du chauffage et une température fixée à 19°C ; un équipement en domotique ; la mise en oeuvre de la rénovation énergétique de 40 agences par an.
- **déplacements des collaborateurs** : un accord pour le travail sur site distant a été mis en place en 2021, et, depuis 2023, un forfait mobilités durables encourage les collaborateurs à favoriser les modes de transport doux.
- **achats** : mise en place de clauses RSE dans les contrats, systématisation des critères RSE (notamment environnementaux), renouvellement du label RFAR (relations fournisseurs achats responsables).
- **numérique** : réparation systématique du matériel défectueux, achat de matériel haut de gamme afin d'allonger la durée de vie, campagne d'éco-gestes, instauration d'une *digital clean-up week* annuelle, recyclage ou dons à des associations des terminaux numériques en fin de vie.



Thomas Levet,
Directeur Exécutif
Affaires institutionnelles

« Notre démarche RSE est complètement intégrée à notre stratégie dans le pur respect de notre engagement bicentenaire au service de la société. »

Mieux utiliser les ressources

La Caisse d'Épargne Ile-de-France a également pour objectif de limiter son impact environnemental dans le domaine de la production de services bancaires. À cet effet, elle a recours à un fournisseur d'électricité issue à 100% d'énergies renouvelables. Les achats papier sont à 100% labellisés FSC (Forest Stewardship Council).

La Caisse d'Épargne Ile-de-France mène aussi une politique ambitieuse de gestion des déchets. Elle est l'une des seules banques à avoir déployé un programme de recyclage des cartes bancaires : en 2023, 96 kg de cartes ont été collectés grâce au partenariat avec l'entreprise Weeecycling ; les téléphones portables et les batteries rechargeables usagées ont été recyclés en partenariat avec l'organisme Screlec, acteur de l'économie circulaire ; et les piles usagées avec Elise, l'expert français de la collecte et du recyclage de l'ensemble des déchets de bureau. Au restaurant d'entreprise, 3,8 tonnes de déchets organiques ont été collectés et valorisés sous forme de compost grâce à un presta-



100%

d'achat d'électricité
renouvelable



96%

des 5 000 collaborateurs
en CDI



78%

des fournisseurs
implantés en Ile-de-France

taire et client emblématique, les Alchimistes, spécialisé dans le recyclage des biodéchets. Enfin, 53 kg de mégots ont été recyclés avec la start-up Cyclop.

Ancrer la Caisse d'Épargne Ile-de-France sur son territoire

La Caisse d'Épargne Ile-de-France est un employeur local clé de la région, de manière directe comme indirecte (fournisseurs et sous-traitants). Via son réseau d'agences et son siège, elle emploie ainsi près de 5 000 collaborateurs, dont plus de 96% en CDI. Elle a en outre majoritairement recours à des fournisseurs locaux : en 2023, 78% d'entre eux sont implantés sur le territoire francilien. La territorialité est un critère majeur étudié lors des appels d'offres.

Sensibiliser les collaborateurs à la RSE

Au-delà de ces actions, les collaborateurs sont également sensibilisés au développement durable. La Caisse d'Épargne Ile-de-France a déployé l'atelier de la Fresque du Climat, qui permet de comprendre le fonctionnement, l'ampleur et la complexité des enjeux liés aux dérèglements climatiques. En 2023, près de 250 collaborateurs ont été formés ou ont suivi un atelier. Parallèlement, elle a lancé le challenge environnemental connecté «ENERGIC», qui a permis aux collaborateurs d'approfondir leurs connaissances sur les sujets environnementaux et les offres GREEN de la Caisse d'Épargne Ile-de-France. Plus de 700 salariés ont activement participé et ont pu agir ensemble pour la planète.

Mener une politique d'achats responsables

La politique d'achats de la Caisse d'Épargne Ile-de-France s'inscrit dans celle du Groupe BPCE, qui comporte une dimension RSE. Depuis plusieurs années, la Caisse d'Épargne Ile-de-France intègre des critères RSE dans la majorité de ses appels d'offres. Ces critères sont adaptés en fonction des enjeux sectoriels. L'équipe RSE rédige les questionnaires envoyés aux fournisseurs, leur attribue une note et est associée aux soutenances, ainsi qu'à la sélection des candidats lorsque cela apparaît nécessaire.

La politique d'achats responsables s'articule ainsi autour des axes majeurs suivants :

- appliquer et contrôler les bonnes pratiques des affaires ;
- contribuer au développement local et développer le recours aux fournisseurs inclusifs ;
- intégrer les critères RSE dans chacune des étapes d'achat.

Lutter contre la corruption

L'exemplarité passe par une condamnation de la corruption sous toutes ses formes et en toutes circonstances. Le groupe BPCE a pour objectif de former 90% de ses collaborateurs à l'éthique des affaires d'ici fin 2024. 88% des collaborateurs de la Caisse d'Épargne Ile-de-France ont déjà suivi la formation.



Thierry Simon,
Directeur Achats Logistique
Immobilier Sécurité

« La solidité du binôme Achats-RSE et la richesse de la politique achat responsable ont été récompensées par le renouvellement du label RFAR (Relations Fournisseurs Achats Responsables), qui exige la mise en place d'une stratégie d'amélioration continue ambitieuse et à la hauteur des enjeux. »

Veiller au bien-être des salariés

En 2023, une semaine de la Qualité de Vie au Travail (QVCT) a été organisée. Le fil conducteur de ce temps fort a été la présentation du nouvel accord et des cinq piliers de la QVCT à la Caisse d'Épargne Ile-de-France:

- un travail utile et qui a du sens,
- des espaces et des outils de travail modernes et efficaces,
- des relations professionnelles positives,
- l'équilibre vie privée / vie professionnelle,
- la santé et la sécurité.

La Caisse d'Épargne Ile-de-France a également structuré un réseau de 15 référents QVCT, qui ont pour rôle de relayer les actions menées et d'être à l'écoute des collaborateurs.

Exiger la parité jusqu'au plus haut niveau

Le réseau des Caisses d'Épargne a mis en place une politique de nomination et de succession des dirigeants qui intègre l'exigence de parité. Cette politique a été adoptée formellement par les 15 Caisses d'Épargne régionales, lors des réunions du Conseil d'orientation et de surveillance (COS). La gouvernance de la Caisse d'Épargne Ile-de-France a été renouvelée en 2021, avec deux critères sous-jacents : le rajeunissement et la féminisation des administrateurs.



46 %
de femmes au sein des
conseils d'administration
des sociétés locales
d'épargne (SLE)

La composition des instances de gouvernance témoigne du respect de ces deux exigences :

- la prise en compte de la parité est intégrée avec un taux de 46% de femmes au sein des conseils d'administration des sociétés locales d'épargne (SLE), et de 42% au COS,
- la moyenne d'âge est passée de 62 ans pour le précédent mandat à 57 ans pour ce nouveau mandat. La plus jeune administratrice est une femme âgée de 27 ans au moment de son élection.

Dynamiser la vie coopérative

La Caisse d'Épargne Ile-de-France partage les sept principes coopératifs énoncés par l'Alliance coopérative internationale et s'engage à les faire vivre au quotidien. En 2023, la banque a poursuivi son plan d'animation auprès de ses 714 800 clients sociétaires. Une communication sur la vie coopérative est menée tout au long de l'année via un site internet dédié aux sociétaires*, la diffusion du magazine de la vie coopérative «Sociétariat Magazine» ainsi que par l'envoi de newsletters régulières. Au-delà de ces outils d'information, les élus – membres du COS et administrateurs de SLE – bénéficient de formations pour les aider à monter en compétences. Enfin, les Universités de la Vie Coopérative sont organisées chaque année. Elles réunissent administrateurs, directoire et cadres dirigeants de la banque afin de collectivement mener une réflexion et prendre du recul sur les grands sujets économiques et sociétaux. ■

*www.societaires-ceidf.fr



EN RÉSUMÉ

Être une entreprise exemplaire

- > Agir pour réduire l'empreinte carbone
- > Mieux utiliser les ressources
- > Ancrer la Caisse d'Épargne Ile-de-France sur son territoire
- > Sensibiliser les collaborateurs à la RSE
- > Lutter contre la corruption
- > Mener une politique d'achats responsables
- > Veiller au bien-être des salariés
- > Exiger la parité jusqu'au plus haut niveau
- > Dynamiser la vie coopérative

Développer une offre bancaire responsable

Consciente de son rôle dans la lutte contre le dérèglement climatique, la Caisse d'Épargne Ile-de-France intègre la dimension RSE dans son offre bancaire. Les équipes commerciales accompagnent ainsi leurs clients dans la transition énergétique, grâce à des produits et services innovants et responsables.

Mobiliser les équipes commerciales en faveur du développement durable

Afin de mieux accompagner nos clients des différents marchés sur leurs enjeux de développement durable, plus de 130 managers de la Banque de Détail, ont été formés aux enjeux de la RSE lors de dix sessions de formation, en plus d'avoir participé à la Fresque du Climat. De plus, la Caisse d'Épargne Ile-de-France participe chaque année au Salon Produrable, le premier salon européen B to B, portant sur l'économie durable et la RSE, qui, en 2023, a rassemblé plus de 12 000 participants au Palais des Congrès à Paris.

Protéger les clients

Le respect des règles de conformité et de déontologie est fondamental au sein de la Caisse d'Épargne Ile-de-France. Un code de bonne conduite et d'éthique mis en place par le groupe BPCE a été communiqué aux collaborateurs avec une formation associée.

La Caisse d'Épargne Ile-de-France met un point d'honneur à répondre rapidement aux réclamations : 46% des réclamations sont traitées en moins de 10 jours. En 2024, l'objectif est d'atteindre les 80%.

Un département dédié à la cybersécurité, la continuité d'activité et la protection des données veille également en permanence à la protection de la clientèle. Plus de 95% des collaborateurs ont été formés au Règlement général sur la protection des données (RGPD) en 2023.

S'adresser aux particuliers avec des offres RSE dédiées

La Caisse d'Épargne Ile-de-France propose à ses clients une gamme de «prêts verts» destinée aux particuliers pour faciliter l'acquisition de véhicules hybrides ou électriques, ou permettre la rénovation énergétique de leurs logements. Elle leur donne aussi accès à des offres de placements vertueux pour leur épargne, à travers des supports d'actions ou d'assurance-vie labellisés Investissement socialement responsable (ISR) ou Finansol (label de finance solidaire).

Financer la transition environnementale

La Caisse d'Épargne Ile-de-France est l'un des trois seuls établissements en France à proposer, au-delà des produits réglementés comme l'éco-prêt à taux zéro (Eco PTZ), l'éco-prêt à taux zéro collectif, dédié à la rénovation énergétique des logements en copropriété, un enjeu national majeur. Elle est également la seule banque à financer les avances de subventions. En 2023, la Caisse d'Épargne Ile-de-France a financé plus de 174 millions d'euros de travaux de rénovation énergétique de copropriétés.

Promouvoir le compte à terme responsable

Le compte à terme (CAT) responsable contribue à financer ou refinancer des prêts à impact qui ont pour objectif de valoriser l'engagement social ou environnemental. Produit de placement RSE destiné aux clients

Céline Garrot,
Directrice du
Développement de la
Banque de détail



« En facilitant notamment l'accès au dispositif Eco PTZ, notre banque confirme son engagement en faveur de la transition environnementale et sa volonté d'être un acteur majeur dans le financement de la rénovation énergétique. »

entreprises et institutionnels souhaitant donner du sens à leurs placements, il offre un taux de rémunération progressif pour une échéance déterminée à l'avance. Un dispositif de fléchage des capitaux collectés permet de garantir leur traçabilité : un reporting est transmis aux clients souscripteurs (100% de la collecte du CAT responsable est réemployée afin de financer des prêts à impact social ou environnemental). Il est publié au cours du premier trimestre de chaque année. Les clients souscripteurs peuvent ainsi promouvoir leur engagement en matière de responsabilité sociale et environnementale auprès de leurs diverses parties prenantes (clients, fournisseurs, salariés).

Innovier avec le premier prêt à impact social et environnemental

La Caisse d'Épargne Ile-de-France a été précurseur avec le lancement du premier prêt à impact social et environnemental en octobre 2020. Dans ce cadre, le client emprunteur s'engage à atteindre des indi-



Sébastien de Vanssay,
Directeur des clientèles
institutionnelles

« La Caisse d'Épargne Ile-de-France est consciente de son rôle dans la lutte contre le dérèglement climatique. Elle enrichit son offre de solutions et services pour répondre à cet enjeu. »

cateurs de performance extra-financière sur une thématique sociale ou environnementale. Chaque année, si l'objectif est atteint, la Caisse d'Épargne Ile-de-France bonifie le taux effectif de l'emprunteur. Tout ou partie de la bonification peut être reversé à une association en lien avec la thématique. En 2023, un prêt à impact environnemental a été signé avec Batigère Habitat, pour financer des travaux de réhabilitation de logements, avec l'ambition d'abaisser de 2% par an la proportion de logements en DPE D, E, F ou G. Si cet engagement est atteint, 50% de la bonification sera reversée à l'Association pour l'accompagnement, le mieux-être et le logement des isolés (Amli).

Financer les grands projets de production d'énergies renouvelables

La Caisse d'Épargne Ile-de-France est aujourd'hui reconnue comme un acteur de référence sur le marché français des énergies renouvelables. Elle intervient en totale autonomie sur les dossiers en termes d'analyse, de structuration et de gestion des solutions de financement. Dans le cadre de projets de grande envergure nécessitant des ressources financières significatives, la Caisse d'Épargne Ile-de-France peut s'associer à Natixis, qui intervient dans des projets publics comme privés, à BPCE Energéco, filiale de BPCE spécialisée dans le financement des énergies renouvelables, ou encore à BPCE Lease pour les activités de crédit-bail. En 2023, la Caisse d'Épargne Ile-de-France a notamment participé au financement de 12 projets de production d'EnR à hauteur de 180 millions d'euros, pour une puissance de 400 MWc. ■



180 M€
de financements ENR



EN RÉSUMÉ

Développer une offre bancaire responsable

- › Mobiliser les équipes commerciales en faveur du développement durable
- › Protéger les clients
- › S'adresser aux particuliers avec des offres RSE dédiées
- › Financer la transition environnementale
- › Promouvoir le compte à terme responsable
- › Innover avec le premier prêt à impact social et environnemental
- › Financer les grands projets de production d'énergies renouvelables

S'affirmer en tant que banque coopérative inclusive

— Depuis sa création en 1818, la Caisse d'Épargne Ile-de-France accompagne la société dans toutes ses mutations. En tant que banque utile, elle intègre pleinement la RSE dans sa stratégie, tant en termes d'engagement au service de la société, d'inclusion que de philanthropie.



S'engager au service de la société

Prévenir le surendettement

Un dispositif complet comprenant un outil de scoring dit prédictif est destiné à identifier plus en amont les clients présentant un risque de se trouver en situation de surendettement. Les clients ainsi détectés se voient proposer, par courrier, un rendez-vous avec leur conseiller, afin de mettre en place des solutions. Sur la base de cette détection, 49 628 clients ont été destinataires de ce courrier en 2023.

Être un acteur majeur du microcrédit personnel

La Caisse d'Épargne Ile-de-France propose, via l'association Parcours Confiance, une offre de microcrédit accompagnée à destination de particuliers exclus du système bancaire classique. Les bénéficiaires, dont 76 % sont des femmes, sont accompagnés pendant toute la durée du microcrédit. Depuis 2016, Parcours Confiance IDF a noué un partenariat avec le Club Mobilité de Renault, qui consiste à financer un véhicule neuf en location avec option d'achat (LOA) pour un coût inférieur à celui d'un véhicule d'occasion. 80 % des microcrédits engagés concernent la mobilité, qui est un des facteurs clés permettant le retour à l'emploi. En 2023, 183 microcrédits personnels ont été réalisés pour 796 000 euros, d'un montant moyen de 4 350 euros.

Promouvoir l'éducation financière

Les Caisses d'Épargne soutiennent l'association Finances & Pédagogie depuis sa création en 1957. Grâce à ce partenariat, l'association propose aux jeunes et aux personnes en situation de fragilité économique un programme pédagogique sur la thématique de l'argent. Les contenus abordés leur permettent de se familiariser avec des notions clés comme la gestion d'un budget ou le fonctionnement d'une banque. Pour la Caisse d'Épargne Ile-de-France, ce sont près de 155 interventions qui ont ainsi été réalisées auprès d'environ 1 600 bénéficiaires.

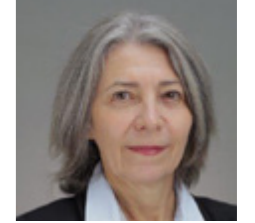
Accompagner les clientèles fragiles

En 2023, plus de 23 400 clients de la Caisse d'Épargne Ile-de-France étaient identifiés en situation de fragilité financière. Afin de mieux accompagner ces clients, un dispositif de formation des conseillers à l'offre clients fragiles (OCF)* a été reconduit. L'offre OCF permet de réduire les tarifs bancaires à 1 euro/mois. Les clients ne souhaitant pas souscrire à cette offre bénéficient d'un plafonnement des incidents de paiement.

*www.caisse-epargne.fr/clientele-fragile/

« Prévenir la fragilité financière et le surendettement, attribuer des microcrédits ou encore éduquer à la gestion de l'argent, c'est ça aussi la Caisse d'Épargne Ile-de-France ! »

Valérie Roques,
Directrice Adjointe, RSE
Mécénat Intérêt général





99/100
Index égalité femmes/hommes

Favoriser l'inclusion et lutter contre les inégalités

Il est essentiel pour la Caisse d'Épargne Ile-de-France de garantir un traitement équitable à chacun, visant à réduire les inégalités et à développer un environnement respectueux des différences liées à l'identité (âge, genre, origine, etc.) en dehors de tout préjugé. La banque s'est engagée en faveur de la diversité, à travers des objectifs affichés et des actions concrètes, en particulier dans deux domaines prioritaires : l'égalité professionnelle femmes/hommes et l'emploi des personnes en situation de handicap.

S'engager pour l'égalité professionnelle

Pour la Caisse d'Épargne Ile-de-France, l'égalité professionnelle fait partie intégrante du dialogue social, comme l'attestent les accords en faveur de l'égalité professionnelle et la mixité, signés par trois organisations syndicales représentatives en 2015, 2018 et 2021. En 2023, la Caisse d'Épargne Ile-de-France progresse sur ses indicateurs réglementaires :

- l'index égalité femmes/hommes s'établit à 99/100 (vs 94 pour l'année 2022),
- les femmes représentent 50% des cadres dirigeants et 40% des instances dirigeantes en 2023 (vs 39% et 39% en 2022).



6,47%
Proportion de personnes en situation de handicap dans l'effectif global (obligation légale : 6%)

Une attention particulière est portée à l'identification des femmes ayant un potentiel d'évolution vers des fonctions d'encadrement supérieur. Ainsi, en 2023, près de 60% des formations dédiées à la prise de fonction managériale ont été suivies par des femmes, tandis que le programme de formation « carrière au féminin » permet chaque année à 20 collaboratrices de réfléchir à leur projet professionnel.

Consciente que la communication est clé, la Caisse d'Épargne Ile-de-France continue d'organiser des événements de sensibilisation des femmes et des hommes à la politique mixité, via des conférences, ateliers et journées de prévention.

Grâce à son engagement, la Caisse d'Épargne Ile-de-France détient le label Egalité professionnelle de l'AFNOR depuis 2017.



Sarah de la Torre,
Directrice du
Développement RH

« La Caisse d'Épargne Ile-de-France détient le Label Afnor Egalité Femmes/Hommes depuis 2017. Ce label atteste de l'égalité des droits entre tous nos collaborateurs quel que soit leur genre. »

Soutenir l'emploi de personnes en situation de handicap

Les priorités de la Caisse d'Épargne Ile-de-France pour l'emploi des personnes en situation de handicap sont le recrutement via un cabinet spécialisé, l'accompagnement dans des actions de maintien en emploi de salariés en situation de handicap, l'accompagnement dans la démarche de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), ainsi que des prestations proposées auprès du secteur adapté et protégé (ESAT et entreprises adaptées). Au cœur du dispositif, le référent mission handicap est l'interlocuteur privilégié des collaborateurs et managers. En 2023, la proportion de personnes en situation de handicap dans l'effectif global de la Caisse d'Épargne Ile-de-France est de 6,47%. Chaque année, une semaine de sensibilisation est organisée, afin d'informer tous les collaborateurs sur la diversité des situations de handicap et de donner des clés pour mieux vivre et travailler ensemble.

Instaurer une politique de mécénat ambitieuse

La Caisse d'Épargne Ile-de-France s'engage au service de son territoire avec une politique de mécénat orientée autour de trois axes :

- l'accès à la culture pour le plus grand nombre,
- la lutte contre toutes les formes d'exclusion,
- la santé et l'environnement.

Grâce aux nombreux liens de confiance tissés avec les acteurs du territoire au fil des ans, 61 projets de proximité ont été soutenus.



1,8 M€
c'est le budget mécénat en 2023

Rendre la culture accessible aux jeunes

Un partenariat historique avec la Comédie-Française initié il y a seize ans a permis à 100 000 jeunes de bénéficier de places gratuites et d'actions pédagogiques. La Caisse d'Épargne Ile-de-France accompagne également le Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale (Demos) porté par la Philharmonie de Paris, qui oeuvre en faveur de la démocratisation culturelle par la pratique musicale. Demos propose un apprentissage de la musique classique à des enfants de 7 à 12 ans éloignés de cette pratique pour des raisons économiques, sociales ou géographiques.

Être solidaire

La solidarité est le fil rouge de l'engagement des Caisses d'Épargne. Banque engagée auprès des jeunes, la Caisse d'Épargne Ile-de-France a accompagné l'événement «La nuit de la rue» organisé en décembre 2023 par la fondation Abbé Pierre, afin de sensibiliser les jeunes au mal logement, dont ils sont les premières victimes. À la rentrée 2023, la Caisse d'Épargne Ile-de-France a organisé une collecte de matériel et vêtements de sport avec la Recyclerie sportive, une association spécialisée dans le réemploi et la redistribution d'équipements sportifs. Les vêtements et équipements ont été revendus dans des boutiques solidaires à Paris.

Promouvoir la santé et l'environnement

La recherche médicale et, plus spécifiquement, la lutte contre le cancer sont des sujets qui tiennent à coeur à la Caisse d'Épargne Ile-de-France. En 2023, elle a noué un partenariat avec Gustave Roussy et l'Institut Montsouris, et avec l'association «La fille au ballon», qui collecte des fonds pour la recherche sur les cancers pédiatriques. Côté environnement, la Caisse d'Épargne Ile-de-France a accompagné en 2023 une plantation d'arbres avec le Fonds de dotation Muséum pour la Planète créé par le Muséum National d'Histoire Naturelle afin de contribuer à la préservation de la biodiversité. ■

EN RÉSUMÉ

S'affirmer en tant que banque coopérative inclusive

- > S'engager au service de la société
- > Favoriser l'inclusion et lutter contre les inégalités
- > Instaurer une politique de mécénat ambitieuse



Manifeste des Caisses d'Épargne

La transformation de la société se joue aussi au niveau local.

— Environnementaux, économiques, sociaux... nous faisons face aujourd'hui à des défis sans précédent. Pour les relever et pour construire ensemble un avenir meilleur, nous, la Caisse d'Épargne Ile-de-France, sommes persuadés que le chemin le plus court est le plus efficace. Nous pensons que c'est en décidant et en agissant localement, au plus proche de vous, que nous serons les plus utiles pour transformer la société.

Un modèle 100% coopératif

Ce sont les 133 administrateurs des sociétés locales d'épargne qui représentent 700 000 clients-sociétaires et qui décident des orientations que doit prendre l'argent qui nous est confié. Ce modèle coopératif, nous permet d'agir dans l'intérêt général en adoptant une vision à long terme. Parce que nous sommes une banque-assurance coopérative, nous n'avons pas, d'autres intérêts à servir que les vôtres.

Un modèle 100% régional

Parce que nous sommes 15 caisses d'épargne, 15 entreprises régionales, nous prenons les décisions au niveau local, en circuit court, pour un impact au coeur des territoires. Nous réinvestissons votre épargne là où vous vivez : l'argent que vous nous confiez vous profite doublement. Il sert à financer vos projets mais aussi les entreprises, les énergies renouvelables, les écoles, les hôpitaux, les associations, les établissements culturels, les collectivités et le logement social au plus près de chez vous.

100 % utile au développement économique, social et environnemental des territoires

C'est notre mission depuis plus de 200 ans.

Le contrat d'utilité, des actes concrets qui se conjuguent au présent et au futur, afin d'être pour vous et votre avenir, plus utiles que jamais.

Découvrez nos actes engageants sur :
plusprocheplusutile.fr



Des actes engageants, conjugés au présent et au futur

100 % utile au développement économique

1. Accélérer le développement des régions en étant **la seule banque à accompagner durablement tous les acteurs d'un même territoire** (particuliers, professionnels, entreprises, associations, acteurs du logement social et collectivités locales).
2. Réinvestir l'épargne qui nous est confiée dans des **projets locaux** qui améliorent votre quotidien : par exemple, 5,8 milliards d'euros ont été dédiés au financement des collectivités territoriales en 2023.
3. Donner de l'**avenir aux jeunes** en soutenant leur insertion professionnelle et en proposant un programme d'éducation financière à 1 600 d'entre eux chaque année.
4. Être un acteur durable de l'**emploi là où les gens vivent**, avec plus de 4 300 collaborateurs en CDI partout en Ile-de-France.
5. Être un acteur majeur du **développement de l'économie locale** en privilégiant le recours à 78% de fournisseurs locaux pour nos activités.
6. **Accompagner le développement de l'économie du sport et de sa pratique** en tant que Partenaire Premium des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Faire rayonner l'Ile-de-France en tant que Parrain Officiel du Relais de la Flamme.

100 % utile à la transition environnementale

1. Permettre à tous de devenir **acteurs des transitions** en proposant des prêts dédiés à la rénovation énergétique de l'habitat et en finançant la mobilité durable.
2. Valoriser l'engagement de nos clients **entreprises et collectivités** en leur proposant des **Prêts à impact environnemental et social** dont le taux d'intérêt est indexé sur leur performance extra-financière.
3. Financer des projets d'énergies renouvelables à hauteur de 180 millions d'euros en 2023.
4. Permettre à nos clients d'investir dans une **épargne responsable et durable** : fonds ISR, livret vert, livret de développement durable et solidaire.
5. Accompagner nos **clients entreprises et professionnels dans leur transition écologique**, grâce à des conseils d'experts et des offres dédiées : transition d'activité, rénovation énergétique, mobilité, énergies renouvelables.

100 % utile aux avancées sociales

1. Permettre au plus grand nombre de se loger dans sa région : nous sommes le **1^{er} financeur privé du logement social**.
2. Être le partenaire référent de la filière santé, par l'accompagnement de tous ses acteurs mais aussi en tant que **1^{er} financeur privé des hôpitaux publics** et financeur reconnu des infrastructures de santé.
3. Cœuvrer pour rendre les **territoires plus inclusifs et solidaires** en tant que 1^{er} banque des personnes protégées, 1^{er} banque du microcrédit personnel et mécène majeur en Ile-de-France.
4. Contribuer à la transformation de la société en soutenant le développement de l'**économie sociale et solidaire** en tant que **1^{er} financeur de ce modèle d'avenir**.
5. Favoriser la **mixité**, aussi bien au sein de notre organisation (Index égalité professionnelle femmes-hommes 99/100).

Et 100 % des décisions prises en région.

À propos de la Caisse d'Épargne Ile-de-France :

Banque régionale coopérative, première actionnaire du Groupe BPCE, la Caisse d'Épargne Ile-de-France exerce son activité depuis plus de 200 ans et finance tous les domaines de l'économie et l'ensemble des acteurs de l'Ile-de-France : collectivités locales, logement social, associations, entreprises, institutionnels, particuliers et professionnels. Elle regroupe un réseau de 405 agences et 21 centres d'affaires dédiés aux entreprises ainsi qu'une Banque Privée. Elle compte 5 000 collaborateurs et 2,5 millions de clients dont 700 000 sociétaires. Elle accompagne le développement de trois filiales : la Banque BCP, la Banque de Tahiti et la Banque de Nouvelle Calédonie.

www.caisse-epargne-ile-de-france.fr



PARTENAIRE PREMIUM



Caisse d'Épargne et de Prévoyance Ile-de-France - Banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital social : 2 375 000 000 euros - Siège social : 19, rue du Louvre, 75001 Paris - 382 900 942 RCS PARIS - ORIAS N° 07 005 200 - Identifiant unique REP Papiers n° FR232581_03FWUB (BPCE - SIRET 493 455 042)

Tous les chiffres de ce rapport sont issus de la DPEF 2023 certifiée conforme et sincère par OTI KPMG.

Réalisation : Direction des Affaires Institutionnelles
de la Caisse d'Épargne Ile-de-France

Crédits photos : AdobeStock - DR

